

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

caire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1384 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHAMLICHI

Mohamed

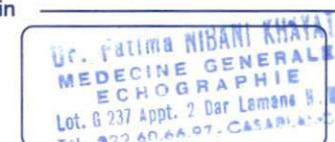
Date de naissance : 01-01-51

Adresse :

Tél. : 06 02 15 41 42 Total des frais engagés : 484,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/10/2022

Nom et prénom du malade : Hm KHAMLICHI MOUBIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 13/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/2005	C	15000		 Dr. JEAN-PIERRE LAMAN

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTICAL WISSAL Projet Bloc 2 N° 78 Hay Mohammadi Casablanca Tél: 05.22.63.6</i>	8/1-12	334,- Fr.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G. 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Date du devis
				Date de l'exécution

Dr. NIBANI KHAYAT Fatima
OMNIPRATICIENNE

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca
 Diplômée en Echographie Générale et Obstétricale de Faculté René Descartes Paris
 Suivi de Grossesse - ECG
 Diplômée en Diabétologie de La Faculté de Médecine Montpellier
 DU de Nutrition et Diététique Médicale
 Faculté de FES

الدكتورة نباني خياط فاطمة
 الطب العام
 خريجة كلية الطب الدار البيضاء
 حائزة على دبلوم الفحص بالصدى
 بجامعة رونى ديكارت بباريس
 مراقبة الحمل - تخطيط القلب
 حائزة على دبلوم أمراض السكري
 بكلية الطب مونبليي
 دبلوم الحمية الطبية و التغذية
 كلية الطب بفاس

Casablanca le : 08/10/2020.

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat - R.P.1
 Ain seba Casablanca
 Tavanic 500mg, cp pel b6
 P.P.V : 145,00 DH

6 118001 08067

FLAGYL 500 mg
 CP PEL B20
 P.P.V : 49DH00

6 118000 060062

PPV:14DH00
 PER:01/23
 LOT:J154

PPV 18D/30

SPASFON-LYOS
 LYOPH.ORAL(10)
 Zenith Pharma
 P.P.V : 19,50 DHS



30.5-

- Ang's

recess

dr

- 20 Siburon C



...0,122g
...q.s.p. 100g

EMPLOI.
ts.

LOT: 0215
PER: Mai 2022
PPV: 12 DH 00



12.0- x 2

- Detmadol

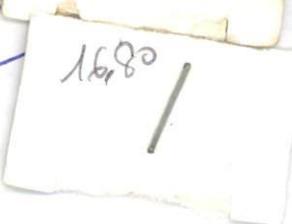
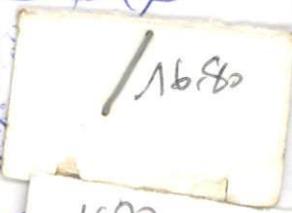
reflux

- Skizom

reflux



16.8- x 2



Dr Fatima NIBANI KHA
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE - DIAPHTOGRAFIE
Lot G 237 - App. 2 - Dar
Hay Mohammad Casablanca
Tél: 05 22 63 65 33

1.334,- 7-

PHARMACIE AL WISSAL
Projet Bloc 2 N° 18
Hay Mohammad Casablanca
Tél: 05.22.63.65.33